

## Conseil municipal 5 novembre 2015

Suite à la démission de M. Hamann pour raisons professionnelles, Monsieur le maire procède à l'installation de Monsieur Gourguechon, nouveau conseiller municipal.

- 1) La commune possède un certain nombre de bâtiments ou de locaux au centre du village pour lesquels une réflexion doit être menée afin de pouvoir à court, moyen ou long terme, leur donner un usage.
  - ancienne école primaire : le rez-de-chaussée est maintenant réhabilité (annexe mairie et espace culturel Pierre Aubry). Restent les deux logements situés à l'étage qui viennent de se libérer et pour lesquels des travaux s'avèrent nécessaires avant de les proposer à nouveau à la location. Après visite des lieux et réflexion, le conseil municipal mandate le maire pour solliciter plans et devis auprès d'architectes afin d'envisager une refonte totale des espaces.
  - résidence d'automne : le rez-de-chaussée de ce bâtiment a, lui aussi, été entièrement réhabilité il y a quelques années. Que faire à l'étage qui possède des pièces spacieuses ? Le conseil demande au maire d'étudier la possibilité d'en faire un espace dédié aux associations en sollicitant également plans et devis d'aménagement.
  - En 2017, nous devons renouveler la convention qui nous lie à la poste concernant l'Agence postale communale. Nous pourrions, à l'occasion de ce renouvellement, ramener l'Agence postale au centre bourg et l'installer dans la maison Devoille, maison que nous venons d'acheter et qui est contiguë à la mairie. Le conseil autorise le maire à monter un dossier de faisabilité afin d'être prêt le moment venu.
  - enfin concernant l'ancienne cure, le débat reste ouvert.
  
- 2) Depuis le début de l'année, le Conseil municipal se pose cette question : qu'offre-t-on aux adolescents et aux jeunes de notre village ? Quels sont leurs souhaits en infrastructures, activités et animations ? Nous avons essayé le conseil municipal des jeunes qui a bien travaillé. Cependant, après discussion, il est demandé au maire de solliciter un jeune en « service civique » afin de se charger de ce dossier et permettre à la municipalité de réagir en conséquence : recenser le public concerné, réaliser un questionnaire, le distribuer, le collecter, l'exploiter, organiser des réunions et/ou des manifestations, voire procéder à des réalisations...
  
- 3) Monsieur Michel Perney, employé aux services techniques, est nommé « assistant de prévention » auprès du Maire.
  
- 4) Commission signalétique  
Le conseil prend connaissance des propositions faites par la commission « Signalétique du centre bourg » : carrefour rue de la Combeauté / devant l'église / carrefour route d'Aillevillers. Il s'agit d'une signalétique « à lattes » qui, en aucun cas, ne devra porter préjudice aux commerces du centre du village. Des devis seront sollicités. La réinstallation d'un panneau avec le plan de Corbenay est aussi envisagée.  
Une commission est chargée de nous faire des propositions quant à l'amélioration de la signalisation dans nos « écarts » : gare de St Loup, route des Ballastières, gare d'Aillevillers : Messieurs Doillon, Duhaut, Grignon.

- 5) Après avoir pris connaissance du dossier Ad'Ap proposé par le Maire (mise aux normes « accessibilité » des salles recevant du public), dossier qui prévoit l'étalement sur 3 ans des travaux nécessaires pour la mise en conformité de nos différents bâtiments, le conseil donne son aval pour l'envoi du dossier.
- 6) Eau-assainissement : redevance  
Les tarifs eau et assainissement pour l'année à venir seront : 1,10€/m<sup>3</sup> pour chacun.
- 7) Forêts : travaux 2016  
Le conseil adopte le programme de travaux proposé par l'ONF et la commission forêt pour un montant de 26 838€
- 8) Budget : Le conseil adopte la décision modificative proposée permettant le règlement de la dernière facture des travaux sur les réseaux.  
Le conseil prend note d'une créance irrécouvrable signalée par le tribunal de Lure.
- 9) Voierie communale  
La route qui dessert la zone commerciale a été déclassée en 2009 par le département. Le conseil régularise sa prise en compte dans le tableau de classement des voies communales.
- 10) Voie ferrée Corbenay/Faymont  
Un projet de voie verte Plombières- Val d'Ajol passant par Corbenay est à l'étude. Pour ce faire, il faut d'abord déclasser l'ancienne voie ferrée Corbenay-Faymont dans sa traversée de Fougerolles et de Corbenay. Le dossier de déclassement, piloté par SNCF réseau, propriétaire des voies, coûtera à chaque commune 4 355€. Le conseil donne son accord.

#### **11) Divers**

Le conseil municipal confirme son accord au SIED pour l'installation d'une borne de recharge pour voitures électriques.

La communauté de communes de la Haute Comté a réalisé la voie d'accès à la zone d'installation de l'entreprise Clot. Ce terrain appartenant à la commune, le conseil régularise la cession à la communauté de communes.

Une subvention de 150€ est allouée au club de football de Fontaine pour l'achat de maillots aux jeunes de Corbenay qui fréquentent le club.

Une demande nous est faite pour l'installation d'un « camion Kebab » sur le parking de la salle d'asile les jeudis soir. Le conseil donne son accord aux conditions habituelles qui seront consignées dans une convention.

#### **Quelques dates**

**Prochain conseil : mercredi 9 décembre 19h15 avec visite de l'étage de la salle d'automne**

**Concert du nouvel an : dimanche 3 janvier après-midi**

**Vœux du maire : samedi soir 9 janvier**

**Premier conseil 2016 : vendredi 5 février**